



CAB.PRES. 8MAY19 8:17 TA
C.C. CAB Proulx

CATHERINE FOURNIER
Députée de Marie-Victorin

Québec, le mercredi 1^{er} mai 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

M. le Président,

J'ai le privilège de représenter mes concitoyens de la circonscription de Marie-Victorin depuis le 5 décembre 2016. Cette semaine, je complète conséquemment ma troisième période d'étude des crédits budgétaires en tant que députée de l'Assemblée nationale du Québec.

Dès ma première participation au printemps 2017, j'ai remarqué plusieurs lacunes au cours de cet exercice, qui est pourtant très important. Ces mêmes lacunes ont également été exposées à de nombreuses reprises dans les médias. Nommons notamment le fait que les questions posées lors de l'étude des crédits ne portent pas du tout sur lesdits crédits, pour la plupart. Les fameuses questions « plantées » des députés de la partie gouvernementale aux ministres ont également déjà fait couler beaucoup d'encre, mais malgré tout, année après année, les parlementaires, les fonctionnaires et les journalistes continuent de perdre de précieuses heures en commission parlementaire pour ces segments déjà écrits à l'avance. Pendant ce temps, l'étude des projets de loi n'avance pas, car les commissions parlementaires sont justement paralysées par l'étude des crédits.

Depuis votre nomination à titre de Président de l'Assemblée nationale, vous avez mentionné à de nombreuses reprises votre volonté de changer la façon dont les choses fonctionnent au Parlement. Je suis ainsi certaine que vous partagez mes réflexions à ce sujet.

Par la présente, je souhaite donc vous demander formellement de procéder à une révision et à une réforme en profondeur de l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

D'abord, je crois qu'il est intéressant et pertinent pour les députés de disposer d'une tribune où il est possible de poser des questions précises sur différents sujets aux ministres en commission parlementaire, comme cela se fait généralement dans la période réservée à l'étude des crédits budgétaires. Une période de temps pour cela pourrait donc très bien être instituée comme telle.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.121
Québec (Québec) G1A 1A4
assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
182, rue Saint-Charles Ouest
Bureau 210
Longueuil (Québec) J4H 1C9
Tél. 450 651-9365
Télé. 450 651-5543
Catherine.Fournier.MAVI@assnat.qc.ca

Cela aurait au moins le mérite d'être plus honnête que ce qui se fait actuellement. Cette période « libre » pourrait avoir lieu tous les ans, à l'instar de l'étude des crédits, mais se dérouler sur une semaine plutôt que deux, par exemple. Nous pourrions également envisager de consacrer cette période à des questions de circonscription exclusivement, de sorte à renforcer le rôle du député, une préoccupation qui devrait d'ailleurs nous guider dans une éventuelle réforme parlementaire plus large.

Ensuite, en ce qui a trait à l'étude des crédits budgétaires en elle-même, elle pourrait se dérouler sur plusieurs semaines, à raison de deux ou trois ministères par semaine, avant ou après les travaux parlementaires, et prendre la même forme que le dévoilement d'un rapport de la vérificatrice générale, par exemple.

Ainsi, le ministre pourrait présenter ses chiffres, les représentants des instances et organismes gouvernementaux pourraient apporter des précisions et les députés pourraient ensuite poser leurs questions, le tout, dans une salle où les propos ne sont ni filmés, ni enregistrés, pour éviter la partisanerie néfaste à cet exercice et favoriser les échanges sur le contenu réel des cahiers de crédits.

Finalement, je soumets à votre attention qu'il serait de mise que les copies des cahiers de crédit soient disponibles en version électronique uniquement, dans un objectif de réduction du gaspillage de papier à l'Assemblée nationale, puisque ces cahiers représentent des milliers de pages que nous pourrions pourtant facilement consulter sur un ordinateur.

Bref, ce ne sont que quelques pistes de solution, mais avec votre équipe, ou encore avec le comité des leaders parlementaires, je suis certaine que nous pourrions arriver à réviser cet important exercice afin de lui redonner ses lettres de noblesse et ainsi, participer à rehausser la confiance à l'endroit de notre institution.

En demeurant disponible pour en discuter davantage avec vous,

Je vous prie d'accepter mes salutations distinguées,


Catherine Fournier



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Le 2 mai 2019

Le Président

Madame Catherine Fournier
Députée de Marie-Victorin
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.121
Québec (Québec) G1A 1A4

Chère collègue,

La présente fait suite à la lettre que vous m'adressiez le 1^{er} mai dernier et dans laquelle vous me faisiez part de vos remarques et suggestions de modifications à l'égard de l'étude des crédits budgétaires en commission.

Je suis sensible aux questions que vous soulevez, de même qu'aux propositions que vous me soumettez en vue d'améliorer notre processus d'étude des crédits budgétaires.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une réflexion s'amorce actuellement afin de discuter de différents aspects ayant trait au fonctionnement de nos travaux, réflexion qui pourrait éventuellement mener à l'adoption d'une réforme parlementaire.

C'est pourquoi je m'engage à transmettre vos préoccupations au comité chargé d'étudier ces questions afin que vos propositions alimentent le travail d'analyse concernant la manière d'améliorer nos pratiques parlementaires.

En vous remerciant de l'intérêt marqué que vous manifestez envers le fonctionnement de notre institution parlementaire, je vous prie d'agréer, chère collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

FRANÇOIS PARADIS

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 130
Québec (Québec) G1A 1A4
TÉL 418 643-2820
Télééc. 418 643-3423